

Cicadelle des roseaux (*Pentastiridius leporinus*)

Contexte et situation

- La cicadelle (*Pentastiridius leporinus*) est vectrice du Syndrome basse richesse (SBR) en betterave sucrière. Le RTD (Rubbery Taproot Disease) sur la betterave et le stolbur dans la pomme de terre sont des maladies bactériennes également transmises par les cicadelles.
- Les cicadelles sont mobiles. Les maladies qu'elles transportent constituent un défi agronomique majeur en Suisse et plus largement, en Europe.
- Outre la betterave et la pomme de terre : carotte, céleri, oignon, divers choux et autres cultures maraîchères sont des plantes hôtes. L'insecte peut s'y alimenter et transmettre des maladies.
- Baisse de rendement et de qualité découlent d'une infection.
- Observée depuis 2017 en Suisse, vecteurs et maladies font l'objet d'un suivi scientifique continu, notamment par le Centre betteravier suisse, la HAFL ou encore Agroscope. Des mesures font surface.
- Les cicadelles étaient autrefois limitées par des traitements de semences efficaces avec des substances actives aujourd'hui interdites (clothianidine, fipronil, oxamyl).



Fig. 1 : Cycle de reproduction de *Pentastiridius leporinus*

- I. Les adultes colonisent les champs dès mai, se nourrissent sur les plantes et pondent dans le sol.
- II. Les nymphes se développent ensuite dans le sol, hivernent en profondeur puis remontent au printemps pour se nourrir sur des plantes hôtes (graminées, céréales d'hiver).
- III. La betterave favorise la prolifération du ravageur en raison de sa longue végétation. Les graminées en suivi cultural, accentue ce développement.



Conséquences

Betteraves sucrières (SBR) : baisse de rendement de 25–50 %. Réduction de la teneur en sucre allant jusqu'à 5%. 25% de pertes économiques selon des estimations, en cas de forte attaque. Jaunissement des feuilles et feuilles du cœur asymétriques sont une caractéristique du SBR. **Pommes de terre et légumes (carotte, oignon)** : SBR et stolbur entraînent des baisses de rendement et de qualité. Les tubercules et racines sont plus petits, parfois déformés, avec une maturité irrégulière et une conservation dégradée, ce qui réduit la part commercialisable.



Mesures de lutte et leurs limites

La gestion repose pour l'heure sur une approche intégrée et coordonnée :

Monitoring des vols dès mai/juin	Mesurer le danger, cibler le traitement (ex. DE)
Rotation culturale (pas de céréale d'automne ou engrais vert avec graminées après betterave) ; Réduction des plantes hôtes favorisant les nymphes. Gestion des repousses et couverts végétaux.	Mesure efficace. Rupture du cycle biologique. Conflits d'intérêts : protection des sols (couverture, risques d'érosion et de ruissellement). Coordination entre agriculteurs centrale.
Variétés tolérantes	Possible pour la betterave. Assortiment spécifique pour régions SBR. Données manquantes pour les autres cultures. Le problème de fond n'est pas résolu.
Lutte chimique (insecticides)	Autorisations d'urgence en DE (deltaméthrine, acétamipride, pyréthrine, etc.). Pas de consensus sur l'efficacité effective. En Suisse, aucun insecticide n'est autorisé.
Lutte biologique, enrobage, piégeage, etc.	En phase de recherche, difficile à large échelle.



Enjeux et approche sectorielle

La problématique est intensément discutée depuis une dizaine d'années par la recherche et les organisations de producteurs concernées. Divers essais, dont le « *Projet Chablais* » co-financé par l'OFAG, la HAFL, le Centre betteravier suisse, les cantons du Valais et de Vaud, ont permis de mettre en lumière le facteur de la rotation culturale.

Ces résultats ont été débattus à diverses Interprofessions ou Assemblées, avec pour certains, le souhait de réguler plus strictement le suivi cultural de la betterave. Une obligation ou une coupe dans les contributions n'ont pas convaincu. De la sensibilisation, de l'information, voire un éventuel système incitatif sont préférés. La coordination entre les acteurs concernés est essentielle pour garantir des solutions durables et adaptées à la pratique. La problématique s'inscrit dans un contexte plus large de gestion des défis phytosanitaires, avec notamment la future PA2030+. L'USP et sa Commission permanente « Production végétale », suit de manière unie et active la thématique avec ses organisations membres.

Liens utiles et sources

- [Centre betteravier suisse, Fiche technique SBR dans les betteraves sucrières](#)
- [HAFL, Rotation régionale contre le syndrome des basses richesses \(SBR\) dans les betteraves sucrières](#)
- [Agroscope – ravageurs de la betterave et SBR](#)